

rus manaarensis de M. Henderson, et diffère essentiellement de cette espèce : 1° par son front qui est presque droit, tandis qu'il est très saillant entre les antennes dans le *T. manaarensis* ; 2° par ses écailles ophthalmiques qui sont larges, tridentées et qui rappellent surtout les *Pagurus*, tandis qu'elles sont frangées de dents sur toute la longueur de leur bord externe et rappellent surtout les *Diogenes* dans le *T. manaarensis* ; 3° par son acicule plus long et muni d'une grande épine terminale ; 4° par ses pédoncules antennulaires bien plus développés ; 5° par ses appendices couverts de poils raides, longs et très nombreux ; 6° par sa pince gauche large et à bord inférieur infléchi ; 7° par sa pince droite très allongée ; 8° enfin par les doigts des pattes ambulatoires qui sont grêles et atteignent presque la longueur des deux articles précédents réunis. — Les ornements en saillie des pattes antérieures sont assez nombreux, mais très peu proéminents ; les plus importants forment une rangée d'épines sur le bord inférieur du carpe ; il y a des saillies spiniformes plus réduites sur les bords de la pince et vers le milieu de sa face externe.

Longueur du céphalothorax de l'exemplaire figuré : 8 millim. 5. La pince gauche ressemble tout à fait à celle des *Diogenes* et ne devrait être vue que par son bord supérieur ; elle est représentée vue par sa face externe. La pince droite ne ressemble pas à celle des *Diogenes* ; sa face externe forme deux surfaces planes qui se rencontrent presque à angle droit, l'une supérieure comprise entre deux rangées de saillies pilifères, l'autre externe.

Couleur à l'arrivée, dans le formol : sur les pattes et les antennes, les pédoncules oculaires et la moitié antérieure du céphalothorax la teinte générale est violacé pâle avec des parties plus foncées qui dessinent des stries ou des veines ; fouets antennaires et antennulaires violet brun ainsi qu'une raie longitudinale située à la partie supérieure des pédoncules oculaires ; abdomen jaune rougeâtre, œufs cerise.

Dans l'alcool, la teinte générale devient rouge orangé avec des stries ou des veines blanchâtres. La bande longitudinale des pédoncules oculaires est rouge orangé sur fond blanchâtre. Parfois la couleur disparaît complètement dans l'alcool.

NOTE SUR QUELQUES ALPHÉIDÉS NOUVEAUX OU PEU CONNUS
RAPPORTÉS DE DJIBOUTI (AFRIQUE ORIENTALE),

PAR H. GOUTIÈRE.

(LABORATOIRES DE MM. LES PROFESSEURS MILNE EDWARDS ET BOUVIER.)

GENRE **Athanas** (Leach).

Athanas dispar (nouv. nom). — Les nombreux spécimens de cette espèce, recueillis à Djibouti et à Suez, se sont trouvés correspondre aux

deux espèces décrites comme nouvelles dans le Bulletin n° 8 (1896)⁽¹⁾ : *A. leptocheles* représente les femelles de *A. dispar* ; les mâles correspondent à *A. solenomeres*, dont je n'avais eu à ma disposition qu'un spécimen imparfait. Les pattes de la première paire, aussi énormes chez les mâles qu'elles sont grêles chez les femelles, établissent entre les sexes une différence que l'on ne trouve, à ce degré, chez aucun autre Alphéidé.

Sous les pierres, à marée basse. Incolore, avec une dizaine de bandes rouge orangé disposées en trois groupes, plus faibles et plus diffuses chez le mâle, œufs de couleur orange, ou vert olive⁽²⁾.

Athanas Djiboutensis n. sp. — Se distingue du précédent par des caractères très nets : forte dent aigüe supra-cornéenne, bien distincte ; des deux épines extra et infra-cornéennes, cette dernière est de beaucoup la plus forte, à l'inverse de ce qui a lieu chez *A. dispar*.

Les pattes de la première paire sont, chez le mâle, légèrement inégales et rappellent étroitement *A. dispar*. Toutefois la gaine du méropodite est plus large et subitement dilatée, et la paume est plus régulièrement ovale. Chez la femelle, les pattes de la première paire sont très inégales, la plus grande ne diffère pas de celles du mâle, la plus petite est celle des femelles de *A. dispar*.

La taille de cette nouvelle espèce est, en général, plus petite que celle de *A. dispar*. L'animal est incolore, sauf une large bande d'un blanc opaque, élargie par places, s'étendant des antennules au telson. OEufs bruns.

GENRE **Jousseaumea** (H. Courière).

J. LATIROSTRIS. — Un grand nombre d'individus de cette espèce, que nous avons décrite sur un spécimen ne possédant pas sa grande pince. Celle-ci, très semblable à son homologue chez l'espèce voisine, *J. serratidigitus*, est plus régulièrement ovale et manque du sillon profond de la face supérieure de la paume.

Incolore, corps régulièrement annelé de rouge vif.

J. SERRATIDIGITUS. — Couleur d'un beau jaune uniforme, œufs orange vif.

J. cristata n. sp. — Les bords de la large pointe rostrale se continuent sur le céphalothorax par deux fortes crêtes surplombant les épines supra-cornéennes, presque invisibles en dessus. Une troisième crête s'étend

(1) *Bulletin du Muséum*, 1896, n° 8, p. 380-386. Note sur quelques genres nouveaux ou peu connus d'Alphéidés, formant la sous-famille des Alphéopsidés.

(2) Nous n'avons pas rencontré à Djibouti la variété «*monoceros*», peut-être spéciale à une localité. Si cette variété doit, comme nous le croyons, être maintenue, son nom devient *Athanas dispar*, var. *monoceros*. (*Alpheus monoceros*, Heller; *Arcté monoceros*, Paulson).

de la pointe du rostre sur tout le céphalothorax; la surface de la pointe rostrale est légèrement concave de part et d'autre.

Le bord postérieur du telson est échancré comme chez *J. serratidigitis*.

Les autres détails de structure et la coloration comme chez *J. latirostris*.

GENRE **Amphibetæus** (H. Coutière).

A. JOUSSEAUMEL. — Complètement incolore ou blanchâtre, lavé de rose. L'énorme pince complètement rabattue sous le corps s'ouvre dans le plan horizontal, comme dans le genre *Jousseaumea*, en décrivant un demi-cercle.

GENRE **Arete** (Stimpson).

A. DORSALIS. — Nombreux exemplaires auxquels la diagnose de Stimpson s'applique parfaitement. Vit en commensal d'un petit Oursin du genre *Echinometra*, de couleur pourpre foncé; se trouve le plus souvent entre les piquants de l'animal et cherche visiblement à y revenir lorsqu'on l'en écarte.

Arete dorsalis est, comme son hôte, d'un rouge brun uniforme et brillant, avec trois bandes plus claires, l'une médiane, les deux autres latérales, s'étendant sur la face externe des pinces.

GENRE **Automate** (de Man).

A. DOLICHOGNATHA. — L'unique spécimen pour lequel fut établi ce genre ne possédait pas ses pinces. Les nombreux exemplaires que j'ai recueillis à Djibouti permettent de compléter en ce point la minutieuse description de de Man. Les pattes de la première paire sont très inégales surtout chez le mâle. La grande pince, plus petite et plus trapue chez la femelle, ressemble à celle d'un Thalassinien: la paume est aplatie, rectangulaire et les doigts, courts et robustes, laissent entre eux un léger intervalle, surtout chez la femelle.

Automate dolichognatha vit sous les débris enfoncés dans le sable ou la vase, au pied des récifs madréporiques émergés, en compagnie d'Amphibetæus et de Thalassiniens. Presque incolore, ou d'un blanc jaunâtre lavé de rose à l'extrémité des antennes et des pinces. L'ovaire et les œufs sont d'une belle couleur orange. ⁽¹⁾

GENRE **Alpheus** (Fabr.)

A. barbatus n. sp. — Assez voisin de *A. socialis* (Heller) s'en distingue nettement par la forme de ses pinces. Celles-ci sont notablement plus fortes

⁽¹⁾ Les deux exemples que nous avons décrits dans le *Bulletin du Muséum*, n° 8, 1896, proviennent des îles du Cap Vert (Talisman). Ils ne paraissent pas, malgré quelques différences, devoir être séparés de l'espèce «*dolichognatha*».

chez le mâle. La grande pince est parallélépipédique, trapue, comprimée, lisse, deux fois et demie plus longue que haute. Bord inférieur entier, bord supérieur avec un léger sillon transversal court très près de l'insertion du doigt mobile. Paume tronquée en avant, portion libre du doigt fixe très courte. Doigt mobile court, fortement courbé en crochet, surtout chez le mâle.

Doigts de la petite pince presque deux fois aussi longs que la paume, courbés, béants, bords garnis de soies raides, longues et serrées.

Couleur rouge orange brillant; les branchiostégites, l'espace sus-stomacal et toutes les soies sont d'un blanc opaque.

Sous les pierres, à marée basse. Deux exemplaires, un troisième dragué par 10 mètres.

A. splendidus n. sp. — Voisin de *A. gracilis* (Heller) dont le distinguent les caractères suivants : le rostre, dirigé en haut, atteint l'extrémité du 1^{er} article antennulaire et se prolonge entre les yeux, jusqu'au milieu du céphalothorax, sous forme d'une carène forte plus élevée que les capuchons. La forte épine dont ceux-ci sont armés se projette du centre de leur saillie, leur bord antérieur étant entier.

Grande pince sensiblement 3 fois plus longue que haute, petite pince très grêle, cylindrique, 5 fois plus longue que large.

Pattes 3 et 4 terminées par une simple grille. Coloration remarquable : une étroite bande jaune vif du rostre au telson, bordée de deux bandes brunes; le reste du corps rougeâtre, sauf deux étroites lignes blanches contiguës aux bandes brunes; pinces orange clair.

Un exemplaire femelle, sous les pierres, à marée basse.

A. spongiarum n. sp. — Appartient au groupe de *A. lobifrons obeso-manus* et *pachychirus*, dont il se distingue par les caractères suivants : écaille antennaire rudimentaire, plus courte d'ordinaire que l'article basal antennulaire, pouvant toutefois atteindre chez quelques individus le milieu du 2^e article. Épine externe très forte, plus courte que le pédoncule antennulaire.

La forme des pinces rappelle étroitement *A. pachychirus*, avec cette différence que la petite est semblable dans les deux sexes, tandis que la grande, chez le mâle, est au moins deux fois plus volumineuse que chez la femelle et atteint presque la grosseur de l'animal.

Aux moins 200 exemplaires. Semble vivre exclusivement dans une éponge brune très grossière, chacun des oscules abritant un couple, le mâle à l'entrée.

Incolore, sauf une bande rouge cerise clair sur le thorax et sur les 2^e et 3^e anneaux de l'abdomen. Bout des pinces violet foncé, passant au rouge sur la paume.
